



Référence du dossier : BAV-511.3//

Pièce jointe 3 au thème spécialisé

Champs d'application partiels

Champ d'application partiel « Signalisation extérieure sur le réseau non interopérable »

Tableau d'attribution / modifications matérielles

Prescriptions de référence

PCT R 300.1 – 300.15



Référence du dossier : BAV-511.3//

1. Développement de la solution

Quel est le problème ? Quelles sont les solutions possibles ?

1.1 Développement de la solution

1.1.1 Explications relatives au tableau d'attribution et spécifiques au champ d'application partiel

(Base : PCT du 1^{er} juillet 2020)

L'attribution des différentes dispositions par un groupe de travail représentant notamment les chemins de fer à voie étroite des différentes régions n'a pas posé de problème particulier, le champ d'application spécifique aux tronçons non interopérables étant particulièrement clair.

1.1.2 Modifications matérielles au sein du champ d'application partiel

Aucune modification matérielle n'est nécessaire.



Référence du dossier : BAV-511.3//

2. Proposition de solution

2.1 Tableau d'attribution

Les principes de base applicables au champ d'application partiel « Signalisation extérieure sur le réseau non interopérable » figurent dans la fiche de développement sur les champs d'application partiels au chiffre 2.2.2.4.

La marche à suivre pour édicter l'attribution correspondante est indiquée dans la fiche de développement sur les champs d'application partiels au chiffre 3.1.1.